



—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

# Présentation de l'offre finale du ministère de la Famille

Comité de négociation nationale

**fipeq**

Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)

**CSQ**  
Centrale des syndicats  
du Québec



—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

Sur le plan Normatif

fipeq

Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)

 **CSQ**  
Centrale des syndicats  
du Québec

—  
J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE  
—

## Changement du nom RSG par RSE

- Une responsable de service de garde éducatif en milieu familial conformément à la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, c. S-4.1.1), **membre d'un syndicat affilié à la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ)**
- Une personne physique, travailleuse autonome, agissant à son propre compte qui, contre rémunération, fournit dans une résidence privée des services de garde éducatifs aux enfants des parents avec qui elle contracte.
- Parce que nous sommes des éducatrices et non des gardiennes !



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

## Autonomie professionnelle

Nous avons ajouté de nouvelles dispositions afin que le ministère et les BC respectent mieux le statut de travailleuse autonome de nos RSE:

- La RSE est une travailleuse autonome agissant à son propre compte.
- Le Ministre agit dans le respect du statut de travailleuse autonome de la RSE.
- La RSE recrute et sélectionne elle-même son Assistante, sa Remplaçante et sa clientèle.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)





J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Défense des membres

Afin de mieux défendre nos membres et de mieux encadrer les BC lorsqu'ils interagissent avec nos RSE lors des traitements de plainte, ou lorsqu'ils leurs donnent des mesures disciplinaires (avis de contravention, de révocation etc.), le ministère produira deux guides administratifs dans lesquels la FIPEQ-CSQ participera à son élaboration.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Traitement des plaintes

- Guide de traitement des plaintes et des visites à l'improviste;
- Dans ce guide nous retrouverons toutes étapes que le BC doit respecter afin de ne pas porter préjudice à la RSE.
- Il contiendra aussi un code de conduite que les agentes à la conformité doivent respecter afin de ne pas empiéter sur le caractère autonome du statut de la RSE.
- Les BC ont l'obligation de respecter ses guides.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Mesures disciplinaires

- Guide administratif de suspension, non renouvellement ou de révocation.
- Dans ce guide nous retrouverons aussi toutes les étapes que le BC doit respecter afin de ne pas porter préjudice à la RSE.
- Une partie sera consacrée spécialement à la phase de présentation des observations devant le CA.
- La FIPEQ-CSQ y présentera lors des consultations, des propositions relativement à la durée de vie des avis de contravention et de toute autre mesure disciplinaire ou administrative.
- Les BC doivent respecter ses guides pour s'éviter des recours



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)





J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Indemnité durant une suspension (DPJ)

Durant la suspension DPJ, la RSE reçoit en totalité, sa pleine subvention (selon ses ententes de services en vigueur) durant **6 semaines**.

### Explication:

Lorsque la reconnaissance de la RSE a été suspendue pour plus de quatre (4) semaines consécutives ( pour lesquelles elle sa subvention a été maintenue) et que:

- les faits relatifs au signalement ont été jugés non fondés par le DPJ ou
- qu'elle est acquittée à la suite d'accusations criminelles,

la RSE reçoit une indemnité pour les semaines de suspension excédentaires, et ce, pour un maximum de deux (2) semaines additionnelles à celles déjà versées les 4 premières semaines.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec

—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

## Vacances et autres congés

### 1- APSS:

- ✓ La RSE a toujours droit à 26 jours d'APSS (AN+AD)
- ✓ Les AD sont payées à l'auteur de 100% de la subvention;
- ✓ Les AN sont payées à la hauteur de 85,2% de la subvention.
- ✓ Exceptionnellement, si la RSE doit travailler un jour férié à la demande du gouvernement, la journée fériée sera prise ultérieurement au choix de la RSE sans dépasser le 235j d'offre de service;
- ✓ Le préavis donné au parent sera de 30 jours au lieu de 45 jours si une absence de plus de 3 jours. Pour les autres cas, il demeure à 15 jours.
- ✓ la RSE peut choisir de ne pas se constituer une réserve d'APSS. Il lui suffit d'en aviser le BC. Elle peut aussi modifier son choix, une fois par année.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

APSS (suite)

- Élargissement de la notion de « proche aidante »:

Toute personne pour laquelle la RSE agit comme proche-aidante. Aucune obligation que ce soit un parent.

- Si la RSE agit comme proche aidante, elle a droit à 10 jours d'absences non subventionnées sans aucune justification à donner au BC.
- Quand une journée d'APSS prédéterminée coïncide avec un samedi ou un dimanche, ou encore un jour férié, la RSE peut la déplacer au premier jour ouvrable précédant

Si un dimanche, ca sera un lundi ou le jour ouvrable suivant



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## 2- Conciliation travail-famille

Tenant compte de l'importance de la conciliation travail-enfant de nos RSE, nous avons convenu avec le ministère de revoir la directive sur les enfants de la RSE (de – 9 ans).

Le MFA recommandera à la sous-ministre de travailler sur cette directive, à la première rencontre du comité sur les enjeux nationaux (comité mixte), dès la signature de la nouvelle entente collective.

La FIPEQ-CSQ a toujours plaidé pour un assouplissement de cette directive et permettre aux enfants de la RSE de – de 9 ans, d'être présents à certains moment de la journées (heure du diner, en fin d'après midi ou encore en début de matinée etc.) sans compter dans le ratio.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)





J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Formation et perfectionnement

- Maintien du budget de 2 millions de dollars par année
- Maintien du principe de la répartition du solde du budget sur les RSE, jusqu'à la hauteur de 85\$ par RSE afin de leur permettre de financer leur perfectionnement annuel.
- Maintien des objectifs originaux applicables à la formation.
- Le ministère admet que La responsable du service de garde éducatif, en suspension de 12 mois ou plus, devrait être dispensée de l'obligation de formation qui lui incombe en vertu de l'article 59 du RSGEE. Pour ce faire, il s'engage à entreprendre avec la FIPEQ-CSQ les démarches nécessaires afin de corriger cette lacune par le biais d'un courrier du milieu familial.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



—  
J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE  
—

## Accès au dossier de la RSE

La RSE peut, seule ou accompagnée de la Représentante du Syndicat, avoir accès à son dossier détenu par le Bureau

Dans le cas où la RSE doit présenter ses observations devant le CA du Bureau au sujet de sa reconnaissance, **elle reçoit, en même temps que l'avis, sans frais**, une copie de tous les documents destinés à la prise de cette décision.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



—  
J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE  
—

## Droit à la représentation

- En tout moment, la RSE a droit à sa représentante syndicale.
- Ni le BC, ni le ministère ne peuvent lui suggérer d'aucune façon de ne pas communiquer avec son syndicat.

« Conformément à l'article 18 de la Loi sur la représentation, la **RSE a le droit** d'être assistée d'une Représentante du Syndicat ou de la Centrale. » (art.5.19)

Cette formulation vient changer l'ancien texte dans lequel on lisait que la RSE peut être assistée...



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)





J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Réorganisation des structures avec le ministère

- Création d'un comité sur les enjeux nationaux (Comité mixte):  
La FIPEQ-CSQ aura une plateforme avec la sous-ministre et les directions de BC afin de traiter les problèmes nationaux.

Outre la directive sur les enfants de la RSE (de – 9 ans), on y étudiera aussi :

- Consultation sur les modalités appliquées en ce qui concerne le volet A et B des enfants EBP;
- Les problèmes du à la règle du remplacement à 20%;
- Règlements municipaux appliqués sur les milieux familiaux



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)





J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Réorganisation des structures avec le ministère (suite)

- Création d'un comité d'application de la réglementation (sous-comité mixte):

Il s'agit d'un comité composé de 3 conseillers en relations de travail de la FIQUEQ-CSQ et de 3 conseillers du ministère de la Famille. Dans ce comité, les dossiers spécifiques à chaque RSE y seront traités, ce qui facilitera leur règlement.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec

—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

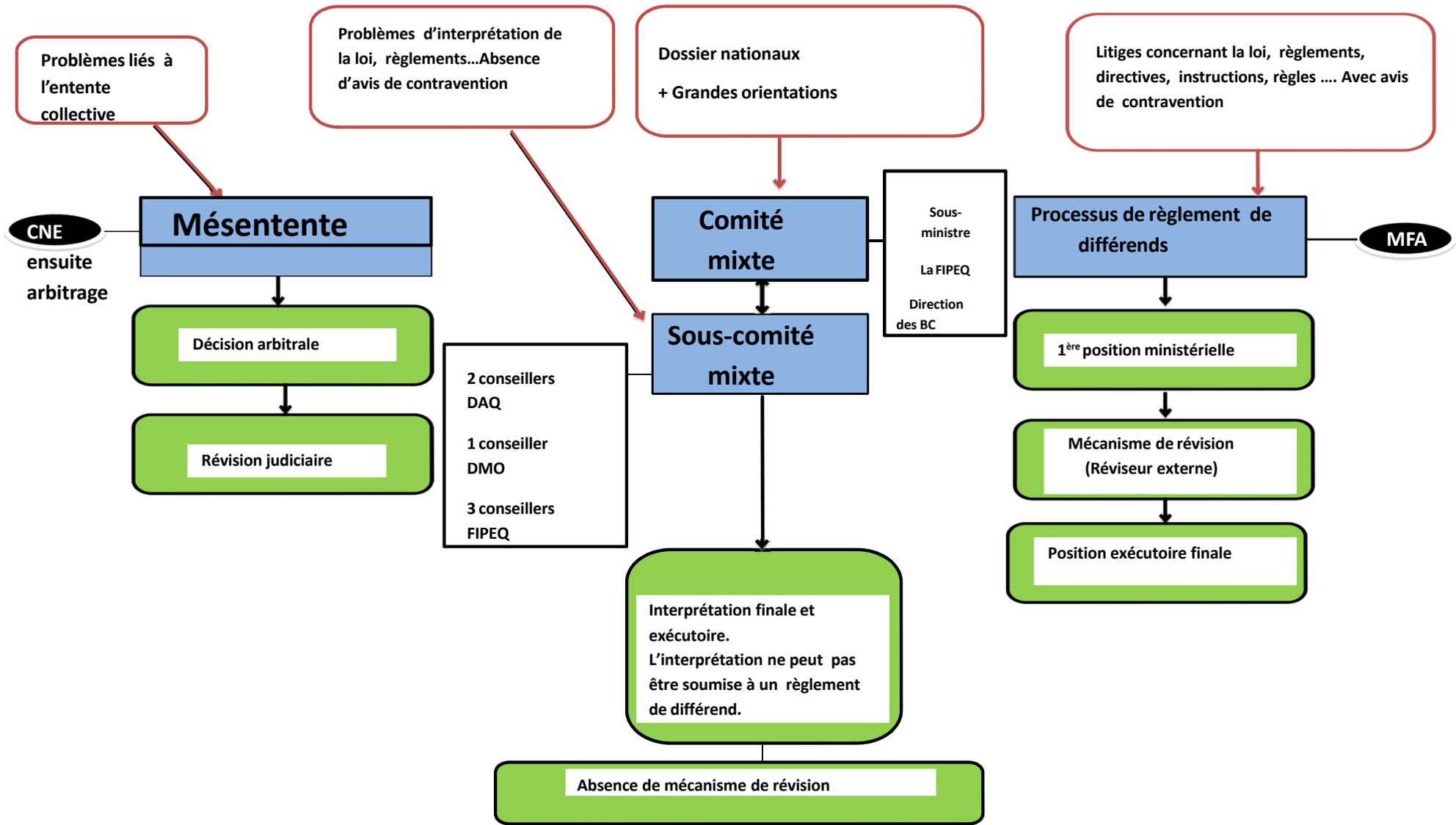
## Réorganisation des structures avec le ministère (suite)

- Amélioration du processus du règlement des différends qui, avec celui de la médiation, constitueront une importante structure pour améliorer les conditions de travail de nos RSE tel que suggéré dans l'organigramme ci-dessous:



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)







—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

Offre monétaire

fipeq

Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)

 **CSQ**  
Centrale des syndicats  
du Québec

J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Compensation financière supplémentaire

**1 journée pour la planification pédagogique en 2020;  
1 journée pour la planification pédagogique en 2021;  
1 journée pour des obligations personnelles en 2022.**

- ✓ **Les compensations seront comprise dans la subvention à raison de 0,11 \$/enfant/jour pour chaque journée, pour un total de 0,33\$/jour/enfant en 2022.**
- ✓ **Aucune obligation de fermeture.**



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

## Augmentation des paramètres généraux de la subvention

**Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020**

- La valeur de la Subvention en vigueur le 31 mars 2019 est majorée de 2,32 % avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2019.
- Un montant additionnel de 225 \$ est ajouté avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2019.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)





J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Augmentation des paramètres généraux de la subvention

**Pour les périodes du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2023**

La valeur de la Subvention est majorée, le cas échéant, aux mêmes dates, conformément aux paramètres généraux d'augmentation salariale accordées, dans les secteurs public et parapublic. (clause remorque)



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec

—  
**J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE**  
—

## Effets de ces augmentations sur la subvention

Période	Allocation de base pour les enfants de 59 mois ou moins	Allocation pour les journées d'APSS	Compensation financière additionnelle pour la planification pédagogique	Compensation financière additionnelle pour tenir compte des situations personnelles	Compensation pour les protections sociales (18,593%)	Valeur de la Subvention
Au 1 <sup>er</sup> avril 2019	23,09 \$	2,76 \$			4,29 \$	<b>30,14 \$</b>
Au 1 <sup>er</sup> avril 2020	23,09 \$	2,76 \$	0,11 \$		4,29 \$	<b>30,25 \$ + clause remorque</b>
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	23,09 \$	2,76 \$	0,22 \$		4,29 \$	<b>30,36 \$ + clause remorque</b>
Au 1 <sup>er</sup> avril 2022	23,09 \$	2,76 \$	0,22 \$	0,11 \$	4,29 \$	<b>30,47 \$ + clause remorque</b>



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Quelles augmentations pour les années : (2020-2021), (2021/2022) et (2022/2023) ?

- Le ministère nous propose une **clause remorque** avec le secteur public.
- Cela veut dire que pour ces 3 années, les RSE auront, toutes proportions gardées, a peu près l'équivalent de ce que les employés de l'état, de la même catégorie que les RSE, auront.
- 
- Mais pour pouvoir accéder à ces augmentations, il faut que les RSE donnent en contrepartie l'équivalent de ce que les syndicats du secteur public auront à concéder pour obtenir ces montants.
- Le ministère ne nous dit pas à quelle hauteur ces concessions devraient être. C'est une sorte de chèque en blanc qu'il faut signer!



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Les offres à la table du secteur public

Année	Offre du conseil du trésor à la table centrale.
2020-2021	1,75% + forfaitaire (1000\$ pour les employés au top de l'échelon depuis plus de 1 an.
2021-2022	1,75% + forfaitaire (600\$ par employé.)
2022-2023	1,5% Pour les rangements 12 à 28. 0,40\$/h Pour les rangements 1 à 11.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Que représente ces montants pour les RSE?

Selon le ministère, si les parties s'entendaient sur ces montants, voici ce que les RSE auront droit:

Année	Minimum de à la table centrale.
2020-2021	1,75%
2021-2022	1,75%
2022-2023	1,5% ou 0,40\$/h (représente en moyenne 1.85%)



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Problèmes de la clause remorque

- Pour le ministère, nous n'auront pas droit à l'équivalent des montants forfaitaires qui seront donnés dans le secteur public;
- Comme la RSE est une travailleuse autonome, elle n'est pas payée comme une salariée, donc il est primordial de convertir les montants en subvention par soucis d'équité
- Le ministère refuse de discuter avec nous sur les formules à utiliser pour convertir en subvention les montants en argent (forfaitaire ou en taux horaire).
- De plus, même pour obtenir ces maigres augmentations offertes par le biais de la clause remorque, le ministère se donne le droit de nous demander des contreparties, dont nous ne connaissons aucunement l'ampleur.
- (ils parlent d'une concession symbolique comme: se désister de quelques mésentente, mais ça peut être des grandes concessions comme abandonner une journées pédagogique, d'autant plus que ça peut être négocié avec un autre gouvernement)



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec

J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Le comité d'évaluation des emplois (CEE)

- En absence d'un ajustement salarial pour 2020, la solution de rechange serait de former un comité d'évaluation de l'emploi comparable.
- Ce qui permet de trouver les emplois comparables à celui des RSE, puisqu'elle exerce plusieurs tâches et détient plusieurs compétences;
- Aussi, il permettra d'établir un financement juste et équitable pour nos RSE.
- Le comité doit présenter ses conclusions au plus tard le 31 mars 2022.
- Si désaccord relativement au financement de la RSE, le ministère garantit un ajustement additionnel **de 0,33\$/j/enfant (à peu près 1%)** qui s'ajoutera à la subvention en vigueur le 31 mars 2023.
- Les conclusions de ce comité ne seront pas exécutoires et les litiges ne seront pas matière à arbitrage.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec

—  
**J'ÉLÈVE LA  
 PROFESSION  
 DE RSE**  
 —

Ventilation de la subvention selon les augmentations minimales qui seront consenties au secteur public.

Subvention	Offre Ministère de la Famille.			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Majoration de la subvention	2,32%	1,75%	1,75%	1,50%
Ajustement Forfaitaire				1,00%
	225 \$			
<b>TOTAL Subvention</b>	<b>30,14 \$</b>	<b>30,76 \$</b>	<b>31,41 \$</b>	<b>32,31 \$</b>



Fédération  
 des intervenantes  
 en petite enfance  
 du Québec (CSQ)



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Allocation supplémentaire par jour d'occupation par enfants de 17 mois ou moins (Poupon)

Période	Valeur de l'allocation supplémentaire
Au 1 <sup>er</sup> avril 2019	11,22 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2020	11,22 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	11,22 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2022	11,22 \$



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Allocation supplémentaire par jour d'occupation par enfant ayant des besoins particuliers de 59 mois ou moins

Période	Valeur de l'allocation supplémentaire*
Au 1 <sup>er</sup> avril 2019	37,14 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2020	37,25 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	37,36 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2022	37,47 \$

\*Ces montants varieront en fonction de la clause remorque.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

## Allocation supplémentaire par jour d'occupation par enfant d'âge scolaire

Période	Allocation pour chaque journée de classe	Allocation pour chaque journée pédagogique
Au 1 <sup>er</sup> avril 2019	2,63 \$	17,67 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2020	2,63 \$	17,67 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	2,63 \$	17,67 \$
Au 1 <sup>er</sup> avril 2022	2,63 \$	17,67 \$



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE

Montant de la rétro :

Rétro du 1 avril 2019 au 1 juin 2020	
6 Enfants	1 349,61 \$
9 Enfants	1 911,91 \$

\*Ces montants sont sujets à une révision au 1/10<sup>ème</sup> près.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



—  
J'ÉLÈVE LA  
PROFESSION  
DE RSE  
—

# Merci



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)

